

## STAGES DE PERFECTIONNEMENT

L'entraîneur, Jean-François Panella, propose des stages de perfectionnement qui auront lieu le samedi de 14h00 à 17h00 au gymnase B Jacques Callot, suivant le calendrier ci-dessous. Ces stages s'adressent aux archers assidus et motivés, désirant progresser par un suivi et ayant un objectif (score, saison, compétitions...) dans le sens d'une performance.

### Conditions requises pour ces stages :

- Présence assidue aux différents cours
- L'archer utilise son propre matériel (minimum 9 flèches en état)
- Tenue de sport obligatoire

### Calendrier des dates de stages

<u>2020</u>	<u>2021</u>
10 octobre	9 et 23 janvier
7 et 21 novembre	6 et 20 février
5 et 19 décembre	13 et 27 mars
	10 et 24 avril

Nota : les cours ne pourront avoir lieu qu'avec **un minimum de quatre archers et un maximum de douze archers**

Tout archer intéressé par cette proposition de stages, devra se faire connaître par le site du club (contact) ou par l'adresse @ : [archersvandoeuvre54@gmail.com](mailto:archersvandoeuvre54@gmail.com) avant le 10 octobre 2020.